



Attribution des premiers labels « énergie positive et réduction carbone »

Source : www.logement.gouv.fr

La ministre du Logement et de l'Habitat Durable a remis, le 15 mars 2017, les sept premiers labels « E+C- », témoignant ainsi d'une « *nouvelle étape dans la mobilisation des acteurs de la construction pour préparer collectivement la future réglementation environnementale du bâtiment* ».